

« NOUS N'AVONS PAS VOTÉ UN LICENCIEMENT SEC »

Affirmation d'Arnaud Jaulin, adjoint au maire délégué aux affaires culturelles, le lundi 8 juillet devant le conseil municipal de La Rochelle

« Je suis tenu au silence car il y a une procédure en cours. Une procédure qui respecte le droit. Des propos malheureusement injustes sont tenus. Le licenciement de Florence Simonet n'est pas un licenciement sec.

Il n'y a pas eu de vote unanime du conseil d'administration de La Coursive pour un licenciement sec.

Nous avons voté le principe d'un départ négocié. Il nous semblait, en effet, qu'il n'y avait pas d'autre solution possible. »

C'est ainsi qu'Arnaud Jaulin (photo) s'est expliqué, le lundi 8 juillet 2019, devant les élus rochelais, sortant d'une longue

période de silence depuis le brutal licenciement de Florence Simonet, la directrice adjointe de La Coursive le 19 juin dernier.

Pour être juste, l'adjoint au maire délégué aux affaires culturelles avait déjà mis les points sur les i à propos de ce vote si décrié, dans les colonnes de « Sud Ouest » (édition du samedi 29 juin).

Ce lundi 8 juillet (à 18 heures), l'ordre du jour du conseil municipal de La Rochelle ne portait pas sur la crise de La Coursive. La Scène Nationale relève de la compétence de l'Agglomération rochelaise (28 communes), et non pas de la Ville.

Mais, au nom de l'opposition de droite, Bruno Léal a saisi la première question de l'ordre du jour - une délibération sur l'exposition Climat Océan accueillie au Musée Maritime à partir de novembre prochain - pour interpeller Jean-François Fontaine, le maire, sur la tempête qui secoue la Scène nationale.



"UNE SOUFFRANCE POUR BEAUCOUP DE ROCHELAIS "

« Certains silences depuis plus de trois semaines sont assourdissants, a lancé Bruno Léal. Notre conseil municipal ne peut ignorer ce qui se passe à La Coursive, pôle majeur et emblématique de notre paysage culturel. La Coursive est en souffrance et ce qui se passe à La Coursive est une souffrance pour beaucoup de Rochelais et d'habitants de notre territoire. »

Et l'élue de droite de détailler : « depuis ce licenciement, La Coursive connaît une tension sans précédent ; elle traverse une crise publique profonde. Une banderole avec les mots violence, souffrance, colère a été déployée devant ce lieu, havre de paix et d'émotions liées, d'habitude, à l'expression artistique. Nous sommes inquiets de voir cela dans notre ville si attachée à la culture, à l'humanisme. »

Bruno Léal interrogea encore le maire : « pourquoi les deux élus ont voté le licenciement ? Nous attendons une clarification car MM.Jaulin et Coppolani (maire de La Jarne) n'ont pu émettre un tel vote sans concertation préalable avec le président de l'Agglomération. »

Relayant une réaction de Claude Latrille, ancien adjoint à la culture de Michel Crépeau (« en ce temps là, nous nous serions retrouvés dans le bureau de Michel et une solution aurait été trouvée »), l'élue d'opposition de droite suggéra à Jean-François Fountaine « de réunir toutes les parties prenantes " dans son bureau " afin de trouver une solution. »

« MÉTHODES SCANDALEUSES »

Frédéric Chekroun, conseiller délégué, s'exprima au nom des élus de la majorité proches du député Olivier Falorni. Il cita tous leurs noms (Patricia Friou, Pierre Malbosc etc.) avant d'apporter tout « notre soutien à Florence Simonet ». Et d'ajouter: « nous déplorons le vote du conseil d'administration. Des méthodes aussi scandaleuses n'ont pas lieu d'être dans notre ville. »

Avant de répondre à Bruno Léal « avec le respect dû à un membre de l'opposition", Jean-François Fountaine recadra Frédéric Chekroun : « vous devez avoir une certaine cohérence par rapport à une majorité au sein de laquelle vous exercez des responsabilités. »

« C'est un dossier complexe, assura le maire en réponse à Bruno Léal. Le choix du nouveau directeur de La Coursive s'est effectué dans un grand consensus, intégrant l'avis de ceux qui étaient aux affaires avant » (comprenez Jackie Marchand, notamment).

« LA SOLUTION LA MOINS MAUVAISE »

Le maire de La Rochelle a reconnu que des difficultés étaient apparues dans la nouvelle co-direction de La Coursive (le tandem Franck Becker - Florence Simonet) assez vite : « cela ne fonctionnait pas comme nous



l'aurions souhaité. Nous avons voulu donner du temps au temps mais rien n'y a fait. Le conseil d'administration a pris ses responsabilités en optant pour la solution la moins mauvaise. »

Et d'indiquer : « la procédure de départ de Florence Simonet s'effectue dans les conditions normales prévues par la loi. »

Jean-François Fontaine confia, encore une fois, avoir « apprécié le travail de Florence (juste le prénom). Je ne la laisserai pas sans travail ; il y a déjà eu des échanges pour une solution concernant la suite de sa carrière. »

Enfin, le maire a estimé que « le fond du sujet était : quelle politique culturelle pour La Coursive ? Or, la programmation répond aux attentes du public. Le Festival La Rochelle Cinéma s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Je veux saluer l'investissement remarquable des salariés de La Coursive dans les deux festivals de fin de saison. »

Et Jean-François Fontaine de conclure: « il faut que la raison revienne. Évitions les querelles médiocres. Soyons rassemblés derrière La Coursive et sa très belle programmation. »

« **BRUTALITÉ, AMATEURISME** »

Parole ensuite à Patrice Joubert, au nom des élus de gauche de la liste d'Anne-Laure Jaumouillié: « depuis dix-huit mois, il y a énormément de souffrance au sein de La Coursive et, depuis ce temps déjà long, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée. Nous avons du mal à comprendre la brutalité de cette décision » (le licenciement de Florence Simonet).

Et de pointer « l'amateurisme du conseil d'administration de La Coursive qui a pris cette décision. »

« UN DIRECTEUR TOUT À FAIT SOLIDE »

Venait, enfin, le tour d'Arnaud Jaulin. Avec son explication sur le vote des administrateurs de La Coursive (en tête de cet article).

« Il ne faut pas caricaturer, a poursuivi l'adjoint à la culture. Il y a nécessité d'un binôme parfait à la tête d'une Scène nationale aussi importante que La Coursive. Le directeur (Franck Becker, donc) a peut être une part à améliorer en lui. C'est un directeur tout à fait solide qui a réussi dans le Jura et à Quimper, ses précédents postes. »

A la suite du maire, Arnaud Jaulin a répété quel le recrutement de Franck Becker s'était « appuyé sur une décision collective, soutenue par les partenaires, y compris l'ancienne direction de La Coursive » (comprenez Jackie Marchand).

Mettant en avant « la parfaite maîtrise de la programmation » par Franck Becker, l'adjoint au maire invita « à ne pas céder à la surenchère » ; il appela aussi « à la prudence, au respect. »

Et de conclure: « Florence Simonet aura droit à la reconnaissance qu'elle mérite pour son travail à La Coursive. »

Florence Simonet se passera, peut-être, de la reconnaissance d'Arnaud Jaulin...

L'amitié des artistes, professionnels, abonnés et adhérents qui la soutiennent dans la difficile épreuve qu'elle traverse devrait lui suffire !

Dominique Paries

Compte-rendu publié le lundi 8 juillet à 20 h 20

La Coursive dans la polémique

La situation de crise que traverse La Coursive n'était pas à l'ordre du jour du Conseil municipal, hier soir. Mais Bruno Léal, le chef de file de l'opposition de droite, a profité d'une délibération sur la future exposition Climat Océan pour évoquer la culture et, donc, le licenciement en cours de la directrice adjointe de la scène nationale, Florence Simonet. Jean-François Fountaine, en tant que président de la Communauté d'agglomération, puisque c'est elle qui la compétence institutionnelle des équipements culturels, a dit à « Sud-Ouest » être resté à l'écart du processus de décision. Bruno Léal le met en doute, estimant qu'Arnaud Jaulin et Vincent Coppelani, les deux représentants de l'Agglo au conseil d'administration de l'association, n'ont pas pu voter pour un départ de la directrice adjointe « sans concertation, en amont, avec vous ».

Frédéric Chekroun s'est alors fait le porte-parole de ceux qui ont pris leurs distances avec Jean-François Fountaine pour dire « notre soutien à Florence Simonet » et dénoncer « la brutalité du licenciement ». Le maire de La Rochelle a alors tenu à faire une distinction, jugeant l'intervention de Bruno Léal respectable – « vous faites partie de l'opposition » –, mais rappelant à Frédéric Chekroun qu'il a été élu « avec une majorité qui vous a donné des responsabilités »... Ambiance. Mais sur le fond, pas d'évolution. « Je ne suis pas un président qui s'immisce partout [...] Mettre de l'huile sur le feu pour des raisons politiciennes, c'est très médiocre ! »



9 juillet 2019

